



FORMATIONS

Catalogue 2022



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **actions de formation**

Semer les graines du facteur humain pour renforcer l'engagement au travail

ÉDITO

« Aucun de nous ne sait ce que nous savons
tous ensemble », Euripide



SeedWork est composé de « Seed » qui signifie graine et « Work » qui signifie travail et « SeedWork » signifie semence, ces graines que l'on met en terre. Cela symbolise l'investissement dans les femmes et les hommes au travail, les graines que l'on sème pour faire grandir le travail et mieux renforcer l'attractivité des entreprises, l'engagement au travail et une performance durable.

Le facteur humain est une ressource essentielle. Mais il est encore trop souvent perçu comme un coût et sous-estimé. Envie d'oser travailler autrement ? De sortir des modes de fonctionnement habituels pour innover avec vos équipes ? SeedWork vous accompagne via des prestations de conseil, d'accompagnement, de formations et d'animations.

Découvrez les formations proposées pour 2022, construites pour mieux répondre aux besoins de développement des compétences notamment révélés par le contexte de crise sanitaire depuis 2 ans.



Assia Milan
Fondatrice et dirigeante



SOMMAIRE

Découvrez SeedWork et ses formations 2022 déjà clés-en-mains



- 🍃 Nos missions page 1
- 🍃 Nos formateurs partenaires page 2
- 🍃 Notre process qualité page 3
- 🍃 Nos indicateurs de résultats page 4

NOS FORMATIONS

- 🍃 Améliorer ses pratiques de management hybride page 5
- 🍃 Mieux collaborer à distance en tant que télétravailleur page 6
- 🍃 Améliorer ses pratiques de management avec le codéveloppement page 7
- 🍃 Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS) page 8
- 🍃 Prévenir les risques psychosociaux (RPS) au sein de son équipe page 9
- 🍃 Impulser une démarche Qualité de vie au travail (QVT) page 10
- 🍃 Développer sa marque employeur en agissant sur l'expérience collaborateur page 11
- 🍃 Animer un retour d'expériences avec son équipe page 12
- 🍃 Repenser efficacement ses espaces de travail page 13

- 🍃 Formulaire d'inscription page 14
- 🍃 Conditions générales de vente pages 15-17

NOS MISSIONS

Comprendre vos besoins et construire avec vous une démarche sur mesure, participative et innovante



CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Des démarches d'accompagnements sur mesure à partir de l'analyse de vos besoins.



FORMATION

Des modalités de formation variées et adaptées pour répondre concrètement à vos enjeux.



ANIMATION DE SÉMINAIRES ET SENSIBILISATIONS

La construction et l'animation de séminaires en mode intelligence collective



CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'animation de cycles spécifiques pour mieux accompagner vos collaborateurs dans le changement

NOS THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT



Télétravail & management à distance



Qualité de vie au travail



Management



Attractivité & Marque employeur



Transformation numérique



Egalité professionnelle



Conduite des changements



Prévention des risques professionnels

NOS FORMATEURS EXPERTS



Assia Milan

Consultante-formatrice

Accompagne à la prise en compte du facteur humain dans les organisations pour concilier santé, engagement au travail et attractivité

Pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins exprimés et / ou au volume de formations confiées, SeedWork collabore avec des formateurs partenaires

pour certains programmes :

**des professionnels de l'animation,
experts dans leur domaine d'intervention,
connectés aux valeurs de SeedWork.**

Jeanne Darbois-Floren

Consultante-formatrice

Accompagne et forme les acteurs de l'entreprise à l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail, la gestion des compétences, en privilégiant des approches participatives



Fanny Sorrentino

Formatrice

Rôle d'appui à l'ingénierie et d'animation de formations, aide à rendre accessible ce qui peut paraître complexe en alliant pédagogie, créativité et collaboration.



Marion Wallet

Conseillère Agencement

Accompagne les entreprises dans l'adaptation de l'environnement de travail, en aménageant, créant et/ou repensant leurs espaces.



Jason Maillard

Ergonome consultant

Accompagne à l'amélioration des conditions de travail des salariés et à l'optimisation du fonctionnement des organisations



NOTRE PROCESS QUALITÉ

Le 17 décembre 2020, SeedWork a obtenu la certification Qualiopi, valable jusqu'au 16 décembre 2024.

Nous nous engageons à respecter quotidiennement notre process qualité dans l'organisation de nos prestations de formation et dans la gestion globale de notre activité.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation



Pré-formation : préparons ensemble !

- L'analyse du besoin** → On échange dans le cadre d'un entretien
- Le programme de formation** → On vous l'envoie pour validation
- Le fichier stagiaires** → Vous nous le communiquez par mail
- La convention de formation** → A minimum J-10, vous nous la renvoyez pour contractualisation
- Si questionnaires préalables** → Chaque participant le complète et le renvoie
- Les convocations** → Vous vous en chargez si la formation est intra-entreprises
Nous les envoyons à J-7 pour une formation inter-entreprises



Formation en cours : les modalités d'évaluation et de suivi

- La feuille d'émargement** → Signée à chaque demi-journée (rapports de connexion si distanciel)
- La fiche d'évaluation stagiaire début de formation** → Complétée par chaque participant (auto-positionnement et attentes)
- Le quizz d'évaluation des acquis** → En fin de formation
- La fiche d'évaluation stagiaire fin de formation** → Complétée par chaque participant (auto-positionnement et satisfaction)



Post-formation : c'est l'heure du bilan ...

- L'évaluation du formateur** → Le formateur la complète juste après la formation
- Les certificats individuels de formation*** → Ils sont transmis en format pdf
- Les supports pédagogiques*** → Ils sont transmis par mail *sauf si remis sur clé USB pendant la formation*
- Le rapport qualité*** → Il comprend la synthèse des résultats des questionnaires
- Le débrief commanditaire en intra** → Il est réalisé en fonction de la disponibilité du référent formation
- L'enquête de satisfaction à froid** → Nous vous l'envoyons 3 mois après la formation

**A maximum J+14, ces documents font l'objet d'un mail unique envoyé au commanditaire. Dans le cas d'une formation intra-entreprises, ce dernier s'engage à transmettre aux apprenants dans les plus brefs délais les certificats individuels et supports pédagogiques.*

" La formation est d'une excellente qualité.
Elle permet d'acquérir des nouveaux outils et
pérennise les acquis."

"Animation dynamique, rendant la
formation réellement participative.
Exercices adaptés au contenu."

"La formation a été très enrichissante"

" Formation intéressante et
dynamique dans son animation "



EN LETTRES ...



NOS INDICATEURS DE RESULTATS

sur l'année 2021



26

Sessions de formation réalisées

EN CHIFFRES ...

193

Personnes formées dont 112 Managers



89%

Des apprenants sont globalement satisfaits de leur formation

100%

Des apprenants ont réussi leur quizz de validation des acquis

% des personnes ayant obtenu 50% et plus au quizz de fin de formation



PROGRAMMES DE FORMATION

Les programmes présentés ici sont prévus clés-en-mains mais Seedwork conçoit également des formations sur-mesure inspirés de ces programmes ou non.

NOTRE OBJECTIF :

Réaliser des prestations adaptées à vos besoins,
en tant que commanditaire et/ou apprenant.

Améliorer ses pratiques de management hybride



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les managers à améliorer leurs pratiques de management hybride en tenant compte des risques et opportunités du télétravail.

Public concerné

Managers

Prérequis

Aucun

Durée

14 heures (2 fois 7h)+ 2h individuels par stagiaire

Modalité

Présentielle et/ou distancielle
Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

Si intra : 3200 € nets de taxe + appuis individuels

Si inter : 1150 € nets de taxe par participant avec appui individuel

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émergence
ou rapports de connexion
et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid des stagiaires si inter
ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN
et formateur partenaire selon les besoins

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une semaine avant le début de la formation par la signature d'une convention de formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Evaluer les risques et opportunités du télétravail
- Identifier les enjeux du management hybride
- Mobiliser les composantes essentielles du management hybride
- Identifier et partager les bonnes pratiques de management d'organisations hybrides

PROGRAMME

JOUR 1

Management hybride : les risques, opportunités et dimensions à intégrer

- Les représentations et le vécu sur le management hybride
- Focus sur les risques et opportunités du télétravail
- Contexte et enjeux des organisations hybrides
- Les 5 composantes essentielles du management hybride (organiser le cadre, piloter l'activité et la charge, maintenir la cohésion, communiquer et soutenir les collaborateurs)

Les bonnes pratiques pour un management hybride vertueux et efficace

- Mises en situations et cas pratiques
- Partage des enseignements et bonnes pratiques
- Définition d'un plan d'actions individuel

TRAVAIL INTERSESSION

- Séquence d'appui individuel (2h)
- Expérimentation d'actions du plan d'actions individuel

JOUR 2

Partage des mises en pratique et retour d'expériences

- Retour sur les enseignements du J1
- Retour d'expériences sur les mises en pratiques de chacun
- Partage des bonnes pratiques et points de vigilance

Apports focus sur le management d'organisations hybrides

- Apports focus complémentaires selon les besoins : réguler la charge de travail, développer la cohésion, discuter du travail, mieux communiquer, prévenir les risques psychosociaux
- Evaluation fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan
assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite


SeedWork
conseil & innovation

Mieux collaborer à distance en tant que télétravailleur



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les télétravailleurs à améliorer leurs propres organisations de travail et leurs pratiques afin que l'activité réalisée en télétravail se déroule au mieux pour toutes et tous.

Public concerné

Télétravailleurs

Prérequis

Aucun

Durée

7 heures

Modalité

Présentielle ou distancielle
Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

Si intra : 1600 € nets de taxe
Si inter : 450 € nets de taxe / jour par participant

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émergence
ou rapports de connexion
et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid des stagiaires si inter ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN
et formateur partenaire
selon les besoins

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une semaine avant le début de la formation par la signature d'une convention de formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques et opportunités du télétravail
- Partager les fondamentaux du télétravail (contexte, définitions, dimensions)
- Se situer dans une organisation hybride en tant que télétravailleur : droits et devoirs
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour mieux s'organiser et collaborer à distance

PROGRAMME

Matinée : Le télétravail, une modalité d'organisation collective du travail

- Les représentations et le vécu sur le télétravail
- Apports généraux sur le télétravail : données, contexte, modalités
- Les risques et opportunités du télétravail : sur l'efficacité, le bon fonctionnement collectif et la qualité de vie au travail
- Les conditions pour un télétravail réussi : apports et échanges de pratiques sur les 5 dimensions du télétravail (espaces de travail, temps de travail, relations au travail, usages du numérique, collectif de travail)

Après-midi : Les bonnes pratiques à mettre en place pour bien (télé)travailler ensemble

- Cas pratiques sous forme de jeu de rôle
- Partage et principaux enseignements
- Apport focus selon les cas pratiques choisis : savoir se déconnecter, mieux communiquer à distance, anticiper son organisation de travail, aménager son environnement de travail, savoir remonter ses difficultés
- Autoévaluation et plan d'action individuel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan

assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
tous droits réservés - reproduction interdite


SeedWork
conseil & innovation

Améliorer ses pratiques de management avec le codéveloppement



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les managers à améliorer leurs pratiques de management en misant sur l'intelligence collective et en s'appuyant sur leurs pairs via la méthodologie du codéveloppement (pour en savoir plus : <https://seedwork.fr/missions/#04>)

Public concerné

Dirigeant-e d'entreprise, toute fonction de management hiérarchique ou projet avec encadrement d'une équipe

Prérequis

Aucun

Durée

28 h (8 sessions de 3h30) sur 4 à 8 mois

Modalité

Présentielle ou distancielle
Inter-entreprise ou Intra-Entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

Inter : 1040 € net de taxe par stagiaire
Intra : 6000 € net de taxe pour 8 modules et 8 participants

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement
ou rapports de connexion
et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid
des stagiaires si inter
ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN,
Certifiée au Codéveloppement par le
CECODEV et membre de l'AFCODEV

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une
semaine avant le début de la formation
par la signature d'une convention de
formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre du recul sur sa propre pratique managériale
- Développer sa capacité d'écoute active
- Développer une analyse systémique des situations
- Animer une dynamique collective pour construire des solutions

PROGRAMME

SÉANCE 1 – ÉVALUATION ET ANALYSE DE CAS

Évaluation initiale et recueil des besoins
Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel :

1. Partage et choix d'une situation
2. Exposé
3. Questions de clarification
4. Contrat
5. Consultation
6. Synthèse et Plan d'action
7. Apprentissages

SÉANCE 2 - ANALYSE DE CAS

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel
Apport focus sur l'écoute active

SÉANCE 3 - ANALYSE DE CAS

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel
Apport focus sur l'analyse systémique des
situations

SÉANCE 4 - ANALYSE DE CAS ET ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel et évaluation intermédiaire Quizz

SÉANCE 5- ANALYSE DE CAS

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel et apport focus sur la posture de
facilitation

SÉANCE 6 - ANALYSE DE CAS

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel et apport focus sur les différents
rôles du manager

SÉANCE 7 - ANALYSE DE CAS

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel et apport focus sur la gestion des
conflits

SÉANCE 8 - ANALYSE DE CAS ET EVALUATION FINALE

Suivi des 7 étapes de codéveloppement
professionnel et évaluation finale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode certifiée de Codéveloppement
professionnel
- Livret pédagogique
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en milieu et fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan
assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite


SeedWork
conseil & innovation

Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS)



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les personnes ressources à développer des compétences pour structurer et piloter une démarche de prévention des Risques psychosociaux (RPS) dans leur structure.

Public concerné

DRH, RRH, Membres CSE et CSSCT, RQHSE, Préventeurs, Membres de Direction, Responsable RSE

Prérequis

Aucun

Durée

21 heures

(7h puis 4 modules de 3h30)

Modalité

Présentielle ou distancielle
Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

Inter : 1350 € net de taxe par stagiaire

Intra : 4800 € net de taxe

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement
ou rapports de connexion
et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid
des stagiaires si inter
ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN
et formateur partenaire selon les
besoins

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une
semaine avant le début de la formation
par la signature d'une convention de
formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager les fondamentaux de la prévention des RPS
- Structurer et coordonner une démarche de prévention des RPS : étapes et acteurs
- Analyser les causes des RPS et connaître les leviers à mettre en place, y compris pour la gestion des situations individuelles
- Construire et piloter des indicateurs RPS

PROGRAMME

JOURNEE SOCLE

Matinée

- Travail sur les représentations et visions des RPS
- Comprendre les risques psychosociaux : représentations, contexte, définitions, signaux d'apparition et principales sources
- Les différents niveaux de prévention : prévention primaire, secondaire et tertiaire

Après-midi

- Comprendre et analyser les causes des RPS
- Les différents leviers d'actions
- Premiers repères sur les étapes et acteurs d'une démarche
- Préparation des travaux intersession pour le prochain module

MODULE 1 - STRUCTURER UNE DEMARCHE DE PREVENTION

- Retour des travaux intersession, enseignements
- Construction d'une cartographie Étapes et Acteurs, leviers et freins pour la réussite de la démarche de prévention
- Apports complémentaires

MODULE 2 - ANALYSER ET AGIR SUR LES SITUATIONS DE TRAVAIL

- Retour des travaux intersession : partage sur les situations analysées en ateliers
- Enseignements
- Apports complémentaires

MODULE 3 - CONSTRUIRE ET PILOTER DES INDICATEURS RPS

- Retour des travaux intersession : les principaux indicateurs suivis
- Enseignements
- Apports sur les types d'indicateurs
- Ecueils et bonnes pratiques pour le pilotage

MODULE 4 - LA GESTION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

- Retour des travaux intersession : les difficultés / points de vigilances et bonnes pratiques
- L'écoute active et la posture professionnelle neutre : apports et mise en situation
- Apports sur les procédures d'alerte et les acteurs à mobiliser

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan
assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite

SeedWork
conseil & innovation

Prévenir les risques psychosociaux (RPS) au sein de son équipe



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les managers à intégrer les enjeux de prévention des risques psychosociaux dans l'organisation et le pilotage de leur unité, ainsi que dans leurs pratiques de management.

Public concerné

Managers

Prérequis

Aucun

Durée

14 heures (deux fois 7h) et 2h intersession en option

Modalité

Présentielle

Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

Si intra : 3200 € nets de taxe + appuis individuels

Si inter : 900 € nets de taxe par participant et 250 € pour l'appui individuel

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid des stagiaires si inter ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN

et formateur partenaire selon les besoins

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une semaine avant le début de la formation par la signature d'une convention de formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Détecter et comprendre les signes d'apparition des RPS
- Identifier les principales causes des RPS
- Mettre en œuvre les outils pour agir en prévention dans son unité
- Animer un temps d'analyse de situation avec son équipe avec une posture adéquate

PROGRAMME

JOUR 1

Comprendre et analyser les RPS

- Comprendre les risques psychosociaux : contexte, définition, signaux d'apparition et principales sources
- Exercices pratiques à partir de situations concrètes via des cas vidéo
- Comprendre et analyser les causes des RPS

Agir en prévention

- Cas pratique réalisé en sous-groupes avec analyse des causes et identification d'axes de prévention
- Agir sur le stress au travail : les différents niveaux de prévention et les leviers d'action
- Se situer parmi les acteurs de prévention
- Préparation des travaux intersession

TRAVAIL INTERSESSION

- Séquence d'appui individuel (2h)
- Expérimentation d'une analyse de situation

JOUR 2

Partage des mises en pratique et retour d'expériences

- Retour sur les enseignements du J1
- Retour d'expériences sur les mises en pratiques de chacun
- Synthèse des enseignements partagés

Apports focus complémentaires selon les priorités

- Charge de travail et prévention des RPS
- Reconnaissance et RPS
- Déconnexion et RPS
- La gestion des situations individuelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan

assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite


SeedWork
conseil & innovation

Impulser une démarche Qualité de vie au travail (QVT)



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les personnes ressources à mieux appréhender collectivement le concept de Qualité de Vie au travail et d'être en capacité d'impulser et structurer une démarche dans leur entreprise.

Public concerné

Chef-fe de projet, représentants de direction, représentants du personnel, encadrement, toute autre fonction transverse ressource (DRH, Formation, Qualité) et professionnels de terrains volontaires

Prérequis

Aucun

Durée

14 h (deux fois 7h)

Modalité

Présentielle en intra-entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

5250 € net de taxes pour l'ensemble des participants (10 maxi)

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement ou rapports de connexion et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid des stagiaires si inter ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une semaine avant le début de la formation par la signature d'une convention de formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager le concept de Qualité de vie au travail
- Identifier les étapes d'une démarche de Qualité de vie au travail
- Déployer des outils d'analyse d'existant et d'appui à expérimentation / évaluation
- Adopter une posture de facilitation pour favoriser la participation des équipes

PROGRAMME

JOUR 1

S'approprier les enjeux de Qualité de vie au Travail (QVT) et structurer une démarche

- Les représentations et le vécu sur la QVT
- La définition, le contexte et les enjeux de la QVT
- Les étapes et les acteurs d'une démarche QVT : piloter, analyser, expérimenter et évaluer
- Les principaux écueils et bonnes pratiques

Analyser l'existant et expérimenter

- Travail en ateliers pour découvrir au travers de cas pratiques différents outils d'analyse d'existant : les Essentiels QVT, l'utilisation de la photo et des situations de travail, les outils de facilitation et de discussion sur le travail
- Enseignements et apports complémentaires sur la notion d'expérimentation
- Préparation des travaux intersession

TRAVAIL INTERSESSION

- Poser les bases du pilotage de ma démarche
- Expérimenter un outil d'analyse d'existant

JOUR 2

Partage des mises en pratique et retour d'expériences

- Retour sur les enseignements du J1
- Retour d'expériences sur les mises en pratiques de chacun
- Synthèse des enseignements partagés

Evaluer et piloter la démarche

- Apports sur l'évaluation embarquée des changements et les indicateurs QVT
- Mise en pratique sur les situations apportées par les participants
- Apports sur la pérennisation d'une démarche QVT

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan
assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite


SeedWork
conseil & innovation

Développer sa marque employeur en agissant sur l'expérience collaborateur



L'objectif général de cette formation est d'accompagner les directions d'entreprise à être en capacité d'améliorer et développer leur marque employeur en agissant sur l'expérience collaborateur.

Public concerné

Directions générales, DRH

Prérequis

Aucun

Durée

7 heures

Modalité

Présentielle ou distancielle
Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

Dieppe, Rouen ou lieu à définir
avec le demandeur

Prix

Si intra : 1600 € nets de taxe
Si inter : 450 € nets de taxe / jour par
participant

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap
souhaitant suivre cette formation sont
invitées à nous contacter directement,
afin d'étudier ensemble les possibilités
de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement
ou rapports de connexion
et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid
des stagiaires si inter
ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une
semaine avant le début de la formation
par la signature d'une convention de
formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager les concepts de marque employeur et d'expérience collaborateur
- Identifier les risques et opportunités de la marque employeur pour l'attractivité de son entreprise
- Mobiliser les leviers managériaux pour améliorer l'expérience collaborateur et sa marque employeur

PROGRAMME

Matinée : La marque employeur et l'expérience collaborateur au service de l'attractivité des entreprises

- Les idées reçues sur la marque employeur
- Apports sur le concept de marque employeur et d'expérience collaborateur
- Partage de pratiques : état des lieux, bonnes pratiques et difficultés
- Les principaux leviers pour agir sur l'expérience collaborateur et améliorer son attractivité

Après-midi : Agir concrètement sur l'expérience collaborateur

- Jeu de carte : Cas pratiques et construction de plans d'actions à partir de différentes situations de travail sélectionnées par les participants
- Partage et principaux enseignements
- Apports complémentaires sur le management et la qualité de vie au travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan
assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 09/03/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite

SeedWork
conseil & innovation

Animer un retour d'expériences (Retex) avec son équipe

L'objectif général de cette formation est d'accompagner les managers et / ou chef-fe-s de projet à maîtriser les outils et méthodes pour mettre en place et animer un retour d'expériences avec leurs équipes.



Public concerné

Managers et chef-fe-s de projet

Prérequis

Aucun

Durée

7 heures et 3h30 en option

Modalité

Présentielle ou distancielle
Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

A définir avec le demandeur

Prix

Si intra : 1600 € nets de taxe et 800 € le module optionnel
Si inter : 450 € nets de taxe / jour par participant, 250 € le module optionnel

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement
ou rapports de connexion
et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid
des stagiaires si inter
ou du commanditaire si intra

Formateur

Assia MILAN

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une semaine avant le début de la formation par la signature d'une convention de formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les enjeux et le contexte de mobilisation d'un retour d'expériences
- Mobiliser des outils et méthodes participatives pour animer un retour d'expériences
- Adopter une posture de facilitation pour animer un temps participatif

PROGRAMME

JOURNÉE SOCLE

Matinée : Quand et comment mobiliser un retour d'expériences (Retex)

- Partage du vécu sur les retours d'expériences et construction d'une vision partagée : ce que c'est / ce que ce n'est pas / avantages / écueils
- Apports sur le contexte et les enjeux de mise en oeuvre d'un retour d'expérience
- Cas pratique : organiser un retour d'expériences
- Apports sur les grandes phases d'un Retex et la construction d'indicateurs

Après-midi : Animer un Retex de façon participative

- La posture de facilitation : exercices pratiques, partage des piliers de la facilitation
- Exemples d'outils agiles pour animer un Retex : Speed Boat, Matrice d'apprentissage, etc.
- Mise en pratique en sous-groupe et partage des enseignements

MODULE EN OPTION

Partage suite à mise en pratique dans son entreprise

- Retour sur les enseignements du J1
- Retour d'expériences sur les mises en pratiques de chacun
- Synthèse des enseignements partagés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan
assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 06/05/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite

SeedWork
conseil & innovation

Repenser efficacement ses espaces de travail

L'objectif général de cette formation est de permettre aux décideurs et chefs de projets d'appréhender les nouveaux espaces de travail, les étapes clés d'un projet d'aménagement et de prendre en compte l'environnement de travail comme un levier d'efficacité et de qualité de vie au travail.



Public concerné

Décideurs, chef-fe de de projet, DRH

Prérequis

Aucun

Durée

7 heures

Modalité

Présentielle

Inter-entreprise ou intra-entreprise

Lieu et dates

A définir

Prix

Si intra : 2100 € nets de taxe

Si inter : 600 € nets de taxe / jour par participant

Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement et attestation de formation

Indicateurs de résultats

Taux de réussite au quizz final
Taux de satisfaction stagiaires à chaud
Taux de satisfaction à froid des stagiaires si inter ou du commanditaire si intra

Formatrices

Assia MILAN
et Marion WALLET

Modalités d'accès

Inscriptions à réaliser au moins une semaine avant le début de la formation par la signature d'une convention de formation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager les enjeux de l'environnement de travail sur l'efficacité et la qualité de vie au travail
- Identifier les nouveaux espaces de travail et alternatives au bureau traditionnel
- Identifier les étapes essentielles et les ressources à mobiliser dans un projet d'aménagement
- Impliquer au bon moment les collaborateurs dans le projet

PROGRAMME

MATINÉE

Les différents enjeux de l'environnement de travail : efficacité et qualité de vie au travail

- Le vécu et représentations sur les environnements de travail
- Les chiffres clés, contexte et apports sur les l'impact de l'environnement sur le travail (cohésion d'équipe, concentration, etc.)
- Débrief collectif : les dimensions essentielles à prendre en compte dans l'environnement de travail

Les différentes configurations d'espaces de travail

- Les différents types d'espaces : avantages et inconvénients (bureaux fermés, openspace, flex office, corpworking, etc.)
- Partage sur les attentes du bureau de demain

APRES-MIDI

Les étapes essentielles d'un projet d'aménagement

- Le scénario catastrophe du projet d'aménagement : les écueils à éviter
- Identifier et anticiper les besoins et attentes
- Mobiliser les ressources internes et externes
- Connaître les éléments clés d'un programme travaux

Mise en pratique

- Travail en sous-groupe sur un cas pratique avec maquette, carte jeux de rôles et situations de travail
- Débrief et partage des enseignements
- Evaluation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes agiles et d'intelligence collective
- Cas pratiques avec maquette et jeu de rôle
- Apports de contenu et points de repères
- Échanges de pratiques
- Outils et ressources pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autoévaluations (début et fin formation)
- Quizz en fin de session
- Questionnaire de satisfaction des apprenants à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation
- Questionnaire formateur à chaud

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



CONTACT : Assia Milan

assia.milan@seedwork.fr / 06 80 74 74 51

Version du 06/05/2022 - SeedWork conseil & innovation ©
Tous droits réservés - reproduction interdite


SeedWork
conseil & innovation

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de compléter ce document autant de fois que nécessaire en fonction du nombre de stagiaires à inscrire
A renvoyer par mail au moins 10 jours avant la formation,
pour établissement de la convention de formation à
gestion@seedwork.fr

La formation souhaitée :

Intitulé de la formation :

Dates ou période souhaitée(s) :

Lieu de la formation si présentielle :

Informations participant :

Civilité (M. / Mme / Melle) :

Nom : Prénom :

Adresse de correspondance :

Code postal et ville :

Fonction :

Email :

Tél :

Informations employeur :

Raison sociale :

SIRET : N°TVA intracommunautaire :

Nom, prénom, fonction représentant légal :

Adresse :

Code postal et ville :

Nom, prénom, fonction responsable formation :

Email :

Tél :

Vos questions / remarques :

.....
.....
.....

Date :





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

version du 09/12/2020

ENTRE :

SeedWork conseil & innovation, cabinet de conseil et de formation en qualité de vie au travail, management et innovation sociale, EURL au capital de 2.000 €, ayant son siège social au 21 bis, rue du Tilleul, 76730 Bacqueville-en-Caux, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dieppe sous le numéro (société en formation) dûment représentée par Madame Assia Milan, sa gérante ci-après dénommée : « SeedWork conseil & innovation » ou le Prestataire ;

ET Le client,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

PREAMBULE

SeedWork conseil & innovation est un cabinet de conseil en qualité de vie au travail, management et innovation sociale. Le cabinet propose au client qui l'accepte aux conditions ci-dessous d'assurer les missions de conseil, formation, animation et / ou études sur les différents champs mentionnés ci-dessus. Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le fournisseur s'engage à assurer la prestation définie en préambule pour le compte de son client.

Chaque mission commence par une analyse détaillée de la demande que le Client confie au Prestataire. Cette analyse permet de définir le processus qui sera mis en place afin d'assurer au mieux les objectifs et le bon déroulement de l'opération envisagée.

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), ci-après exposées, afférentes aux services de SeedWork conseil & innovation sont régulièrement portées à la connaissance du Client et ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le prestataire assure l'exécution des prestations confiées par le client et telles que mentionnées sur le devis signé par le client.

1.2 Toute prestation accomplie par la société SeedWork conseil & innovation implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les objectifs et étapes de l'intervention, ainsi que la production attendue, les modalités de règlement et les principes de collaboration entre SeedWork conseil & innovation et le client, sont développés dans le devis et/ou la convention de formation. Toute modification ultérieure du contrat ne sera effective qu'après signature d'un avenant par les deux parties. Toute demande supplémentaire à cette prestation fera l'objet d'un nouveau contrat d'intervention.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITE ET OBLIGATIONS DE MOYEN

L'intervenant s'engage à mettre en œuvre tout son savoir-faire pour réaliser la prestation qui lui est confiée. Il s'astreint en permanence à améliorer ses compétences d'intervenant et à contribuer au développement du corps de connaissances de son métier. Il se présente comme possédant une expertise et des capacités d'intervention seulement dans les domaines où il est compétent.

Le client s'engage pour sa part à :

- s'impliquer dans le pilotage de la démarche, favoriser la mise en œuvre de ses différentes étapes et être en posture de réelle recherche de progrès ;
- permettre l'accès aux situations de travail concernées, aux données de l'entreprise nécessaires, aux salariés concernés, selon le principe du volontariat ;
- permettre l'utilisation par l'intervenant des moyens techniques jugés nécessaires par lui-même pour la bonne réalisation de la mission : photo, vidéo ;
- octroyer aux membres du groupe projet / groupes de travail les moyens et la disponibilité nécessaires pour remplir la mission qui leur est confiée ;
- permettre la concertation avec les personnes concernées autour des orientations et solutions retenues à l'issue de la mission.

Le détail des livrables transmis au client figure dans le devis ou proposition d'intervention ci-joints.

ARTICLE 4 : ETHIQUE DE L'INTERVENTION

La réussite de la mission nécessite de poser un cadre garantissant la confiance pour les personnes dont l'intervenant va étudier le travail. Aussi, les productions de l'intervenant ou des groupes de travail, et plus globalement les informations concernant le travail « réel », tel qu'il se passe sur le terrain – même en cas de dérogation à des règles ou procédures ayant cours chez le client ou ses sous-traitants – ne sauraient être utilisés dans un objectif autre que celui de la mission conclue ici, et plus généralement dans un autre objectif que celui de l'amélioration des conditions de travail.

En particulier, ces informations ne peuvent être utilisées à des fins de sanction ni à des fins d'utilisation détournée de l'objectif de la mission, par quelque partie que ce soit.

L'intervenant s'engage également à prendre en considération la diversité des points de vue exprimés, le bien-être, la santé, et les intérêts de tous ceux qui sont concernés par ses interventions, respecter la vie privée des personnes, ne se laisser influencer par aucun facteur discriminatoire, n'accepter d'un client aucune autre rétribution que celle qui a été déterminée contractuellement.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre les actions de formation proposées par SeedWork conseil et innovation sont invitées à contacter directement l'organisme de formation, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SUITE

ARTICLE 5 : DEVIS ET COMMANDE

5.1 Les relations contractuelles entre les Parties seront régularisées par la signature par le Client du devis basé sur l'étude des besoins du Client. La validité de la Commande implique l'acceptation préalable, expresse entière et sans réserve par le Client des présentes CGV.

5.2 Conformément à l'article L6354-1 du Code du travail, en cas de non-réalisation totale ou partielle d'une prestation de formation, SeedWork conseil & innovation doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. En cas de renoncement par le client avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation, 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation, 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation, 100 % du coût de la formation est dû.

ARTICLE 6 : TARIFS

6.1 Les prix des Prestations indiqués en Euros sont ceux en vigueur au moment de la passation de la Commande, sont fermes et non révisables. Les prix des Prestations comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux français en vigueur au jour de la passation de la Commande. Tout changement du taux français de TVA applicable sera automatiquement répercuté au Client SeedWork conseil & innovation sur le prix des Prestations. Les devis sont émis par SeedWork Conseil & Innovation pour une durée de validité indiquée sur le devis à compter de la date d'émission. Les prix des Prestations sont fixés dans le devis, suivant un délai d'exécution défini par le calendrier prévisionnel de l'Offre.

6.2 Ne sont pas compris dans le prix tel que fixé dans l'Offre tous frais extraordinaires engagés par le cabinet et nécessaires à la bonne réalisation de la mission ainsi que le coût de toute prestation supplémentaire ou imprévue demandée par le Client.

6.3 Les frais ou services non compris dans le prix des Prestations seront listés dans l'Offre et remboursés à SeedWork Conseil & Innovation via un avenant à l'Offre, sur présentation de justificatifs.

ARTICLE 7 : MODALITES DE PAIEMENT

La prestation est facturée selon le devis signé préalablement par le Client. Le Client s'oblige à payer toute facture émise par SeedWork conseil & innovation dans un délai de trente (30) jours courant à compter de la date d'émission de la facture. Un acompte du prix sera facturé au Client avant le début de la mission, dont le taux sera indiqué dans le devis.

Le solde s'effectuera à la fin de la mission et dans certains cas des factures intermédiaires pourront être réalisées, indiquées également lors du devis. Le paiement peut s'effectuer soit par chèque soit par virement.

ARTICLE 8 : RETARD DE PAIEMENT

8.1 Toute somme non payée à son échéance ou tout règlement non conforme au montant facturé donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement de pénalité de retard, calculée sur la base du taux directeur semestriel de la Banque Centrale Européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points par mois de retard ainsi qu'au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€) selon le décret n°2012-1115 J.O du 4 octobre 2012.

8.2 Ces pénalités courent dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture et jusqu'au jour du paiement effectif sachant que tout mois commencé est dû dans son entier. Le défaut de paiement à l'échéance entrainera, après l'envoi d'un courrier de mise en demeure par SeedWork Conseil & Innovation au Client, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par ce outre les intérêts et pénalités prévus à l'article 6.1 ainsi que les frais judiciaires éventuels.

8.3 En outre, SeedWork conseil & innovation pourra suspendre ou résilier toutes les Prestations en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Le Client ne sera pas autorisé à retenir ou différer le paiement de toute somme due à SeedWork conseil & innovation même en cas de litige ou de réclamation.

ARTICLE 9 : DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT

9.1 Le présent contrat prend effet dès sa signature. Dans le cas où son exécution aurait commencé avant ratification par les deux parties, il est entendu que l'exécution serait couverte a posteriori par la signature du présent contrat.

9.2 En cas d'inexécution, de refus de paiement, de non-paiement ou de mauvaise exécution ou de violation de quelque par l'une ou l'autre des parties des obligations mises à sa charge par le présent contrat, l'autre partie pourra adresser à la partie responsable de l'inexécution une mise en demeure, par e-mail ou lettre recommandée avec accusé réception, d'avoir à exécuter son obligation ou cesser son comportement prohibé par le contrat.

Dans une telle hypothèse, si la mise en demeure reste sans effet à l'expiration d'un délai de 8 (huit) jours à compter de cette réception, la partie victime de l'inexécution pourra si bon lui semble résilier de plein droit le présent contrat sans préavis.

9.3 Chacune des parties est en droit de mettre fin à la présente prestation si elle estime que les engagements réciproques ne sont pas tenus ou que les conditions nécessaires à la conduite de ce projet ne sont plus réunies, en respectant, sauf faute grave de l'une des parties ou cas de force majeure, un préavis réciproque d'une semaine, qui devra être notifié par courrier recommandé aux autres parties.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SUITE

ARTICLE 10 : FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil. La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire - et ne dépasse pas une durée de 30 jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Si l'empêchement est définitif - ou dépasse une durée de 30 jours, les présentes seront purement et simplement résolues selon les modalités définies dans le cadre d'une annulation.

ARTICLE 11 : CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

SeedWork conseil & innovation est tenu à une obligation de secret professionnel. Le client autorise cependant l'intervenant à citer les missions réalisées dans le cadre du présent contrat comme références. L'intervenant pourra également, mais seulement avec l'autorisation expresse du client et des personnes concernées individuellement sur ces éléments, utiliser des productions de l'intervention ou extraits de séquences enregistrées, dans un objectif de transmission de méthodologie pour d'autres entreprises, intervenants, ou étudiants; à l'exclusion de contenu "sensible" de production, pouvant nuire à la sûreté de son site ou de personnes, ou être exploité par des concurrents, qui ne sera dans aucun cas exploité en dehors de la mission.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

SeedWork conseil & innovation s'engage à exécuter la prestation avec tout le soin en usage dans sa profession et à se conformer aux règles de l'art en vigueur. En outre, sous réserve de toute disposition légale impérative contraire, il est expressément spécifié que la société SeedWork conseil & innovation n'est tenue que par une obligation de moyens et non de résultat.

ARTICLE 13 : ASSURANCES

Le Prestataire atteste avoir souscrit et s'engage à maintenir en vigueur pendant toute la durée de ses engagements, au titre du présent contrat, une assurance civile professionnelle pour des niveaux suffisants, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable et établie en France, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, professionnelle et/ou contractuelle du fait des dommages et préjudices qui pourraient être causés au client et à tout tiers dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

À tout moment, le prestataire devra justifier du maintien des garanties et du paiement des primes de son contrat d'assurance.

ARTICLE 14 : INCESSIBILITE DU CONTRAT

Les parties ayant été choisies en fonction de leur personnalité, elles s'interdisent expressément de céder le présent contrat en tout ou en partie, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, ou d'en sous-traiter l'exécution totale ou partielle à un tiers sans l'autorisation préalable de l'autre partie.

ARTICLE 15 : LITIGES

Le client pourra transmettre ses éventuelles réclamations à SeedWork conseil & innovation par mail à l'adresse : assiamilan@seedwork.fr. L'organisme de formation y répondra dans un délai de 30 jours maximum.

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de difficultés soulevées par l'exécution, l'interprétation, ou la cessation de leur contrat, les Parties s'engagent préalablement à toutes actions contentieuses, à rechercher une solution amiable en privilégiant le recours à la Médiation ou au droit collaboratif.

A défaut d'accord amiable entre les parties, et en cas de litige entre professionnels, compétence est attribuée au tribunal de Commerce de Dieppe dont dépend le siège social de SeedWork conseil & innovation, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou appel en garantie.



Designed by pch.vector / Freepik

-  06 80 74 74 51
-  assia.milan@seedwork.fr
-  21 bis rue du Tilleul 76730 Bacqueville-en-Caux
-  www.seedwork.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **actions de formation**

